PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 05 JUILLET 2026

Association Gymnique de Bouchemaine (AGB)

Date : Dimanche 5 juillet 2026

Lieu : 25 rue du petit vivier 49080 Bouchemaine

Présidence de séance : Sopheap SUBILEAU

Secrétaire de séance : Elena BEAUFORT

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 11 h.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est régulièrement convoquée afin de statuer sur les modifications des statuts de l'association.

Nombre de votants : 8

Majorité requise pour l'adoption des résolutions : 6 voix favorables minimum.

Ordre du jour

- Modification de la composition minimale du bureau.
- Pouvoir donné au bureau pour fixer le montant des cotisations.
- Intégration dans les statuts de la période d'exercice comptable.

1re résolution – Composition du bureau

L'Assemblée Générale décide de modifier les statuts afin de ramener le nombre minimum de membres du bureau de 6 à 3 membres, le maximum restant fixé à 12 membres.

Adoptée

Résultat du vote : 6 voix pour minimum – résolution adoptée.

2e résolution – Pouvoir de fixer les cotisations

L'Assemblée Générale décide de modifier les statuts afin de donner au bureau le pouvoir de fixer le montant des cotisations.

Adoptée

Résultat du vote : 6 voix pour minimum – résolution adoptée.

3e résolution – Exercice comptable

L'Assemblée Générale décide d'intégrer dans les statuts la période d'exercice comptable de l'association et précise que toute modification future devra être votée en Assemblée Générale Ordinaire.

Adoptée

Résultat du vote : 6 voix pour minimum – résolution adoptée.

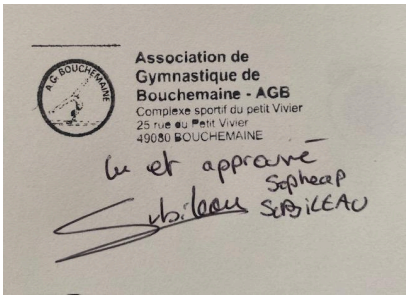
Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés à la Présidente pour effectuer les formalités de déclaration et de publication rendues nécessaires par les présentes décisions.

Clôture de la séance

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à [heure].

La Présidente : Sopheap SUBILEAU



La Secrétaire/ Elena BEAUFORT

Beaufort Elena
Lu et approuvé

